

Atelier 5

Atelier d'immersion « Assises nationales de l'EEDD »

Titre sous forme de question

Eduquer à l'environnement en faisant partie de la sphère marchande : un défi ?

Présentation

Des bureaux d'études, des consultants, des ingénieurs écologues, des concepteurs, des éditeurs et autres formateurs agissent pleinement dans le domaine de l'éducation à l'environnement en accompagnant des démarches d'Agenda 21 scolaires, en diffusant des outils pédagogiques, en participant à la formation d'enseignants... Ils exercent sous forme de sociétés anonymes ou coopératives ou encore d'entreprises individuelles, statuts juridiques qui relèvent de la sphère marchande. Ces acteurs sont porteurs de valeurs, d'éthiques et de compétences et sont transparents sur les méthodes et démarches qu'ils mettent en œuvre. Pourtant, des freins existent : tabou entre associations et bureaux d'études, difficultés à être agréés par l'Education nationale, difficultés à être reconnus comme acteurs de l'éducation à l'environnement ...

5 mots clés

entreprises, bureaux d'études, sphère marchande, valeurs, tabou

Présidente

Juliette CHERIKI-NORT/ Pédagogia conception, travailleuse indépendante dans le domaine de l'éducation à l'environnement

Louis-Philippe BLERVACQUE

Ingénieur Agronome ENSAIA

Ingénieur Ecologue AFIE

Président du groupe auddicé

Directeur du bureau d'études AIRELE

03.27.97.36.39

www.auddice.com - www.airele.com

1 intervenant

IDSolaires